

Rejet de la pourvoirie autochtone

La Conférence régionale des élus de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine demande au gouvernement du Québec de ne pas donner suite au projet de pourvoirie à droits exclusifs sur le territoire du canton Baldwin et Lac Ste-Anne présenté par la communauté micmaque de Gesgapegiag.

«Étant donné la position unanime des élus de la région contre ce projet et vu l'absence d'un consensus minimal dans la population, la CRÉ ne peut appuyer ce projet», a déclaré le président M. Bertrand Berger.

Ce dernier ajoute en prime que la création d'une pourvoirie autochtone aurait un impact économique négatif.

«Vous savez l'occupation du territoire convoité est occupé présentement par une multitude de chasseurs qui ne seront plus là par la suite. Cela aura un impact négatif sur tous les commerces et petites entreprises de la région. Il ne faut pas que ce projet voit le jour au détriment de l'économie gaspésienne», précise Bertrand Berger.

Perte économique

La question économique inquiète également la Chambre de commerce de La Haute-Gaspésie qui craint aussi une importante diminution du nombre de chasseurs avec l'imposition de droits d'accès. «Les chasseurs investissent beaucoup dans des boutiques spécialisées, dans des épicerie lorsqu'ils vont préparer leur camp de chasse. S'ils viennent moins nombreux, on parle d'une perte économique considérable pour la région et peut-être également de pertes d'emplois», déclare le président de la Chambre de commerce de La Haute-Gaspésie, Hugo Caissy.

Bertrand Berger offre tout de même aux communautés autochtones de la Gaspésie son appui dans le développement de projets économiques concertés avec le milieu et respectueux des attentes et des préoccupations de tous les acteurs concernés.

La Conférence régionale offre à nouveau aux communautés autochtones de venir occuper le siège qui leur est réservé tant à la Conférence régionale qu'à la Commission des ressources naturelles. Elles pourront ainsi y faire valoir les projets qu'elles élaborent et y travailler en toute concertation avec le reste de la population.

Le président Berger se dit bien à l'aise avec sa position et ne craint nullement les représailles.

«Je ne commenterai pas la prise de position des vis-à-vis de la nôtre, mais on ne peut pas fonctionner avec la menace», conclut-il. ([Le Journal de Québec](#))

Pourvoirie de Gesgapegiag - La CRE demande l'abandon du projet

Les Micmacs de Gesgapegiag travaillent depuis plusieurs années à la création d'une pourvoirie dans les Chic-Chocs, dont les limites correspondraient en partie à la réserve Baldwin, connue comme un excellent territoire de chasse.

La Conférence régionale des élus (CRE) de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine demande au gouvernement du Québec d'abandonner le projet de pourvoirie autochtone sur le territoire.

La CRE croit que l'opposition unanime des élus de la région et l'absence d'un fort consensus dans la population doivent inciter Québec à rejeter le projet des Micmacs.

Le président de la CRE de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, Bertrand Berger, souhaite que le gouvernement tourne la page sur la pourvoirie de Gesgapegiag.

Il tend toutefois la main aux Micmacs de Gesgapegiag. M. Berger les invite à occuper le siège qui leur est réservé à la CRE et à la Commission des ressources naturelles.

« Je suis convaincu qu'avec eux, on pourrait trouver des projets créateurs d'emplois qui viendraient largement compenser les emplois que la pourvoirie créerait », dit-il.

Les élus estiment que la création d'une pourvoirie autochtone ferait perdre autant d'emplois dans la région qu'elle en créerait à Gesgapegiag. M. Berger soutient que des chasseurs gaspésiens perdraient leur place en forêt, ce qui aurait un impact sur l'activité économique dans la région.

Cette position tardive de la CRE ajoute encore un peu plus de plomb dans l'aile du projet de la pourvoirie autochtone. Plus tôt cette semaine, la ministre Nathalie Normandeau soutenait qu'elle ne recommanderait pas le projet en raison de l'opposition qu'il suscite. (Radio-Canada)

Développement éolien - Les élus en colère

La frustration est très grande chez les élus gaspésiens. Après les maires de la MRC de la Matapédia, c'est à leur tour de dénoncer l'appel d'offres de 2000 mégawatts d'Hydro-Québec. Les maires soutiennent que leurs communautés, qui ont besoin de créer des emplois, sont privées d'importantes retombées économiques en raison des choix de la société d'État.

Les élus espéraient voir des projets éoliens communautaires se réaliser et permettre ainsi l'implantation du turbinier AAER à Sainte-Anne-des-Monts et à Chandler.

Le maire de Chandler, Claude Cyr, souligne que les deux municipalités viennent de perdre l'occasion de créer 200 emplois. « On est amèrement déçu. Je vous dirais même qu'on est en colère. On est choqué, parce que depuis la fermeture de la Gaspésia en 1999, je vous dirais qu'il n'y a pas tellement d'emplois qui se sont créés à Chandler », déplore-t-il.

Quant à la mairesse de Sainte-Anne-des-Monts, Micheline Pelletier, elle ne démord pas. Étant donné que les retombées de l'appel d'offres de 2000 mégawatts ne sont pas pour sa municipalité, Hydro-Québec doit maintenant se raviser dans le prochain appel d'offres en permettant à AAER de construire des éoliennes en Gaspésie.

« Je souhaite ardemment qu'on répare l'offense qu'on vient de nous faire en donnant à AAER l'énergie éolienne qui va être développée par les parcs éoliens pis en permettant aux petites communautés de développer et d'avoir des redevances », indique-t-elle.

La mairesse de Murdochville, Délisca Ritchie-Roussy, avait fondé de l'espoir sur le projet de 3Ci, une initiative qui devait se faire en partenariat. « Moi, je demande qu'Hydro-Québec donne à la population de Murdochville ce qui lui est dû. »

Devant autant de déception, la Conférence régionale des élus de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine réclame une rencontre avec le premier ministre du Québec, Jean Charest. (Radio-Canada)

TRANSPORT EN COMMUN

Un bilan positif pour le transport collectif de la Haute-Gaspésie

Sainte-Anne-des-Monts, le 20 mai 2008 - Cinq ans après son implantation, le service de transport collectif de la Haute-Gaspésie est un succès. Plus du quart des 13 000 citoyens de la MRC l'utilisent régulièrement. L'année dernière, les minibus du transport collectif et adapté de la Haute-Gaspésie ont effectué plus de 40 000 déplacements. C'est deux fois plus que lors des premières années d'implantation.

La MRC estime que chaque dollar investi dans le transport collectif rapporte 5 \$ dans la communauté. En facilitant le transport, les enfants ont accès à des activités, les jeunes peuvent suivre les formations offertes dans les municipalités et les travailleurs peuvent se déplacer à moindre coût.

Le fonctionnement du service est simple. Les usagers doivent téléphoner 24 heures avant leur déplacement pour réserver leur place. Entre Rivière-Madeleine et Capucins, 156 aires d'attentes ont été aménagées. Un peu comme un service d'autobus en milieu urbain, les véhicules de Transport sans frontières sont soumis à des trajets et à des horaires bien précis. Chaque utilisateur paie entre 2 \$ et 4,25 \$ selon la distance à parcourir. Le service qui dispose d'un budget annuel de 500 000 \$ est financé aux deux tiers par Transport Québec. (UMQ)

Internet haute vitesse - Une solution d'ici la fin du mois

C'est d'ici la fin du mois que la Conférence régionale des élus (CRE) de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine annoncera la solution envisagée pour le déploiement d'Internet haute vitesse en Gaspésie.

Selon le directeur général de la CRE, Gilbert Scantland, parmi les trois scénarios étudiés, c'est la technologie sans fil qui représente l'option la moins coûteuse et la plus efficace.

« Le sans-fil permet une solution à certains égards plus économique, mais surtout plus facile à déployer rapidement. C'est une technologie qui s'est développée très rapidement et qui est aujourd'hui à des niveaux de sécurité qui sont équivalents à ce que l'on peut retrouver dans les systèmes téléphoniques ou par câble. Compte tenu de la nature de notre territoire, compte tenu de la dispersion de la population, il est bien possible qu'on aille sur la solution sans fil », explique-t-il.

Le coût des installations est estimé entre 2 et 3 millions de dollars. (Radio-Canada)

Énergie solaire en Haute-Gaspésie - Le projet va bon train

Le projet d'une usine de panneaux solaires en Haute-Gaspésie franchit une autre étape. D'ici une semaine, des représentants de La Haute-Gaspésie et du gouvernement du Québec se rendront en Ohio dans les ateliers de l'usine Xunlight pour finaliser les ententes.

Selon le préfet de la MRC de La Haute-Gaspésie, Majella Emond, une institution financière et le gouvernement ont confirmé leur intérêt pour le projet.

La mairesse de Sainte-Anne-des-Monts, qui digère très mal qu'Hydro-Québec ait laissé pour contre La Haute-Gaspésie dans l'attribution des parcs éoliens, reste prudente dans ses commentaires.

« La Haute-Gaspésie a connu beaucoup, beaucoup d'échecs en développement économique. Un autre échec pour moi, je n'ose même pas y penser. Ça avance Xunlight. J'espère que ça va se rendre à sa conclusion », affirme Micheline Pelletier.

En s'installant à Sainte-Anne-des-Monts, le fabricant Xunlight apporterait une nouvelle technologie de panneaux solaires.

La première étape du projet nécessiterait un investissement de 100 millions de dollars et donnerait de l'emploi à une centaine de travailleurs. (Radio-Canada)

Patrimoine maritime - Percée pour les phares

Le gouvernement fédéral adopte une loi pour protéger les phares patrimoniaux du Canada.

La fondation Héritage Canada espère que la loi S-215 sera un outil de préservation pour les 250 phares du Canada.

Seulement 43 phares sont toujours en place dans le Québec maritime. Carolyn Quinn, de la fondation Héritage Canada, explique que la loi obligera le maintien des installations, même si le phare n'est plus requis comme aide à la navigation.

Le président de la Corporation des gestionnaires de phares du Québec, Serge Guay, ne sait pas encore comment la nouvelle loi permettra de sauvegarder ces témoins de l'histoire maritime du pays. Chose certaine, indique-t-il, les besoins sont immenses.

Plusieurs de ces bâtiments tombent en ruine et exigeront des investissements importants pour leur restauration. « Juste pour les phares du Québec, c'est sûrement plusieurs millions pour les remettre en condition », estime Serge Guay.

Un certain délai sera toutefois nécessaire avant de connaître quels seront les phares protégés. Au cours des deux prochaines années, Ottawa déterminera les critères retenus pour la désignation patrimoniale des phares. Les communautés pourront ensuite soumettre la candidature de leur phare. (Radio-Canada)

Restauration - Pénurie dans les cuisines

À quelques semaines de la prochaine saison touristique, les hôteliers et les restaurateurs du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie peinent à pourvoir aux différents postes disponibles en cuisine.

Des dizaines d'emplois de chef, d'aide-chef et d'aide-cuisinier sont actuellement disponibles. Les restaurateurs doivent faire preuve d'imagination pour offrir un service de qualité. Les employés en place doivent prendre les bouchées doubles pour répondre aux clients.

La situation perdure presque partout au Québec depuis au moins cinq ans selon le chef Jean-Claude Roy du Centre de formation professionnelle de Gaspé. M. Roy avance que cela pourrait même mettre en péril les activités de certaines tables: « L'avenir demeure incertain pour les restaurateurs qui font face à cette pénurie de main-d'oeuvre. »

Copropriétaire de l'Hôtel Rimouski et président de l'Association touristique du Bas-Saint-Laurent, Gaston Gendreau constate que les métiers de bouche intéressent de moins en moins les jeunes.

Ces emplois demandent beaucoup d'efforts. Le travail se fait sous pression, les heures supplémentaires sont fréquentes et les lieux de travail sont souvent mal aménagés. Gaston Gendreau, qui a travaillé comme employé de cuisine, croit que l'industrie devra s'adapter à cette nouvelle réalité.

La solution, croit le chef Jean-Claude Roy, passe par une revalorisation du travail de cuisine. Il faudra aussi, ajoute-t-il, penser à augmenter les salaires. (Radio-Canada)

Usines de produits marins - Nouvelle réorganisation du travail

Emploi-Québec et la Conférence régionale des élus de la Gaspésie et des Îles réorganisent le recrutement de la main-d'oeuvre dans les usines de transformation des produits marins.

Des équipes volantes viendront répondre aux besoins des usines qui peinent à recruter des travailleurs pour de courtes périodes. Les membres de ces équipes travailleront pour plusieurs usines et donc un plus grand nombre d'heures ce qui les aidera à se qualifier pour l'assurance-emploi.

Emploi-Québec expérimente depuis quelques mois deux modèles de gestion de ces équipes mobiles de travailleurs.

Au sud de la Gaspésie, un groupe d'employeurs du secteur agroalimentaire font part de leurs besoins en terme de semaines de travail. Ces emplois de courte durée sont offerts aux membres des équipes volantes.

Au nord de la péninsule, une coopérative de travailleurs a été mise en place pour dénicher les emplois de courte durée. Le directeur d'Emploi-Québec, Marc Groleau, explique que l'objectif est de doter les secteurs saisonniers d'un bassin de main-d'oeuvre apte à travailler dans plus d'un champ d'activités.

Modernisation des usines

Les usines de transformation devront aussi penser à se moderniser et à se lancer dans des transformations plus poussées si elles veulent conserver leur main-d'oeuvre, selon Jean-Paul Gagné, directeur de l'Association québécoise de l'industrie de la pêche.

M. Gagné croit que certaines entreprises pourraient offrir du travail durant toute l'année.

Emploi-Québec devrait faire le bilan de son projet pilote sur la main-d'oeuvre l'automne prochain. Les fonctionnaires décideront par la suite si ces expériences seront poursuivies. (Radio-Canada)

Laboratoire rural

L'Association coopérative de consommation de Percé veut faire la preuve qu'il existe un lien direct entre la provenance des biens alimentaires et la santé humaine.

L'expérimentation se fera sur plusieurs volets.

D'abord, l'équipe qui pilote le projet effectuera des tests de cultures à Val d'Espoir. Les produits cultivés se retrouveront sur les tablettes de la coopérative d'alimentation de Percé.

Le secteur de Chandler sera également impliqué. L'association tentera d'établir des liens entre les agriculteurs locaux et les enfants, par le biais des garderies et du camp de plein air

Bellefeuille. Le projet vise également à mieux éduquer les plus jeunes sur la provenance de la nourriture.

Le laboratoire rural veillera aussi à ce que les membres de la coopérative de Percé et la population de la MRC du Rocher-Percé devienne mieux informée sur l'importance de favoriser une agriculture de proximité :

Le maire de Percé et président de la coopérative de consommation de Percé, Georges Mamelonet, assure que tous les produits issus de cette expérience trouveront une place sur les tablettes du marché :

L'Association coopérative de consommation de Percé vient d'être reconnu comme laboratoire rural dans le cadre de la Politique nationale de la ruralité. Elle aura droit à 540 mille dollars pour faire fonctionner son projet. (CIEU-FM)

Plus avantageux que le câble et l'ADSL

Selon toute vraisemblance, les intervenants régionaux se tourneront vers la technologie sans fil pour le déploiement d'Internet haute vitesse.

La conférence des élus vient de compléter l'analyse des différentes options permettant d'optimiser la disponibilité de ce service dans la région.

Bien qu'aucune recommandation n'ait encore été annoncée, il appert que la technologie sans fil semble beaucoup plus avantageuse que le câble ou la ligne téléphonique, les 2 autres solutions envisagées et qui présentent des lacunes en terme de couverture du territoire.

Le directeur général de la conférence des élus, Gilbert Scantland, mentionne que l'utilisation de la technologie sans fil s'avère plus facile à déployer, en plus de permettre une couverture optimale des différentes localités.

La Conférence des élus estime qu'en utilisant cette technologie, il faudrait déboursier entre 2 et 3 millions de dollars pour s'assurer que toutes les localités gaspésiennes aient accès à Internet haute vitesse.

Le conseil d'administration du Réseau collectif gaspésien de communication doit prendre position sur la question vers la fin du mois. La solution retenue sera par la suite présentée aux gouvernements fédéral et provincial pour l'obtention du financement requis. (CIEU-FM)

Ça baigne !

Cartier énergie éolienne s'attend à ce que les délais de construction du parc éolien de Carleton soient respectés.

Vendredi dernier, 18 bases bétonnées qui serviront de fondation aux 73 tours étaient complétées. En plus de poursuivre les activités de bétonnage, les travailleurs s'affairent aussi à enfouir des fils qui serviront au transport de l'électricité. Pendant ce temps, Hydro-Québec poursuit la préparation du terrain où passera la ligne électrique.

217 travailleurs oeuvrent sur le chantier. En période de pointe, ce nombre grimpera au moins à 300 travailleurs.

Selon le directeur des affaires publiques chez Cartier énergie éolienne, Luc Leblanc, les niveaux de productivité atteignent les prévisions. Le respect de l'échéancier est crucial car le promoteur

devra payer des pénalités à Hydro-Québec s'il ne livre pas l'électricité au début du mois de décembre.

Jusqu'à maintenant, peu d'imprévus ont ralenti les travaux. Luc Leblanc ne cache pas, toutefois, que la mise en faillite de l'entrepreneur général Julien Bernier a semé la grogne et l'incertitude chez les sous-traitants.

Selon Luc Leblanc, la quasi-totalité, sinon l'entièreté des sous-traitants ont reçu leur dû au début du mois de mai. L'érection de la première tour d'éolienne se fera entre le début et la mi-juin. (CIEU-FM)

Julie Jomphe

Une nouvelle présidente prend les rênes de la Commission jeunesse Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

Julie Jomphe a été élue lors de la plus récente rencontre du conseil d'administration.

Elle est agente de migration pour Place aux jeunes aux Îles-de-la-Madeleine. La nouvelle présidente est également représentante des Places aux jeunes de la région, auprès de la Commission jeunesse.

Julie Jomphe sera secondée à la vice-présidence par Jean-François Tapp, de Rivière-au-Renard. (CIEU-FM)

Bilan de la 2e semaine

Les revenus moyens bruts des pêcheurs de homard des Îles sont, jusqu'à présent, en baisse de 20 pour cent, par rapport à l'an dernier. Les débarquements globaux sont en baisse de six pour cent après deux semaines de pêche. Selon les données de l'Office des pêcheurs de homard, ils totalisent près de un virgule huit million de livres. Le prix plancher versé à quai la semaine dernière s'établit à quatre dollars 84 cents la livre. La moyenne de quatre dollars 91, du prix de base versé jusqu'à présent, représente une baisse de 14 pour cent par rapport à la même période de l'an dernier.

Or, selon l'Office, les acheteurs madelinots versent un bonus moyen de 50 cents la livre à leur pêcheur. Le prix qui en résulte pour la semaine dernière, de cinq dollars 34, se compare ainsi avantageusement à ce qui est payé ailleurs dans les Maritimes, fait-on remarquer. L'Office des pêcheurs de homard des Îles rapporte que le prix courant y est de quatre dollars 75. (CFIM)

LE MINISTRE PHILIPPE COUILLARD ANNONCE QUE LE SERVICE INFO-SANTE EST ACCESSIBLE PARTOUT EN COMPOSANT LE 8-1-1

<http://communiqués.gouv.qc.ca/gouvqc/communiqués/GPQF/Mai2008/20/c2386.html>

Révision de la carte électorale du Québec - La Commission de la représentation électorale sera en auditions publiques à Matane le 28 mai

<http://communiqués.gouv.qc.ca/gouvqc/communiqués/GPQF/Mai2008/20/c2330.html>

Développement économique Canada va investir 86 millions de dollars pour aider les PME manufacturières du Québec à améliorer leur productivité

http://www.developpement.gc.ca/asp/SalleNouvelles/communiqués.asp?LANG=FR&TYPE_COMM=COMM&PRESS_RELEASE_ID=5304